



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Mairie de TERVILLE

Route de Verdun
B P 5 0 0 1 0
57181 Terville CEDEX

Tél. : 03.82.88.82.88
Fax. : 03.82.34.22.21

www.ferville.fr

ARRETÉ N° 5863

Le Maire de la Ville de Terville,

VU les articles L 2541-1, L 2542-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en Alsace-Moselle ;

VU les articles L 2131-1, L 2211-1, L 2212-1, L 2212-2, L 2212-5, L 2213-1, L 2213-2 et L 2214-3 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les articles L 113-1 et L 113-2 du Code de la Voirie Routière ;

VU le Décret n° 2001-251 du 22 mars 2001 relatif à la circulation routière, l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété ;

VU le Code de la Route, notamment ses articles R 110-1, R 110-2 et R 417-10/II 10° ;

VU l'article R 610-5 du Code Pénal ;

VU les travaux de déploiement du réseau de la fibre optique sur l'ensemble de la commune de Terville, effectués par la société FIITELCOM, pour le compte d'ORANGE, du jeudi 26 août 2021 au jeudi 25 août 2022, de 8h00 à 18h00 ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les mesures qui s'imposent pour faciliter le stationnement, la circulation et éviter les accidents ;

ARRETE

Article 1 : La circulation et le stationnement des véhicules seront modifiés sur l'ensemble de la commune du jeudi 26 août 2021 au jeudi 25 août 2022 selon les besoins des travaux.

Article 2 : La circulation des piétons sera interdite dans la zone des travaux et à cet effet, ils seront priés d'emprunter le trottoir opposé.

Article 3 : La signalisation réglementaire sera mise en place par la société FIITELCOM.

Article 4 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par procès-verbal par tous les agents habilités à cet effet et poursuivies selon les lois et règlements en vigueur.

Article 5 : Le présent arrêté peut être déféré devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Commissaire Central de la Police Nationale de Thionville
- Monsieur le Directeur de la Police pluri-communale Thionville-Terville
- Monsieur le Directeur de la société FIITELCOM

Fait à Terville, le 26 août 2021

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué,



Jean-Paul Boulay